

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	25 (1998)
Heft:	2
 Artikel:	Les Eglises nationales pendant le 2e Guerre mondiale : humanité comptée
Autor:	Südbeck-Baur, Wolf
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912807

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Eglises nationales pendant la 2^e Guerre mondiale

Humanité comptée

Ce n'est qu'en 1942/43 que la Fédération des Eglises protestantes de Suisse s'est occupée du sort des réfugiés juifs. Et ceci malgré le fait que la précarité de leur situation était manifeste bien avant déjà. Quant à l'Eglise catholique, elle s'est alignée jusqu'à la fin de la guerre sur le gouvernement.

Il y avait, au sein du protestantisme suisse, «certaines réserves anti-juives», souligne Hermann Kocher, pasteur protestant d'Emmenmatt et historien, qui s'est penché avec compétence et retenue sur l'attitude de la

Wolf Südbeck-Baur*

Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEP) à l'époque du national-socialisme. Dans son livre, il relève plusieurs raisons expliquant l'engagement relativement tardif – hiver 1942/43 seulement – de la FEP en faveur des réfugiés juifs.

D'entente avec d'autres œuvres d'entraide, on avait porté l'effort sur l'aide aux réfugiés protestants d'origine juive. «Au début, les bénéficiaires de l'aide aux réfugiés étaient donc les Juifs qui s'étaient convertis au christianisme», déclare l'historien. Cet engagement tardif trouve une autre explication dans le fait que la Fédération des Eglises protestantes avait pleine confiance en les autorités fédérales. «Les églises ne considéraient pas de leur devoir d'adopter une attitude critique vis-à-vis de la politique à l'égard des réfugiés.»

Juifs responsables de l'antisémitisme

Cette attitude est attestée par le fait qu'en 1944, soit deux ans après la fermeture des frontières, le président de la FEP, Alphons Koechlin avait voulu faire adopter une déclaration condamnant l'antisémitisme comme une forme

Wolf Südbeck-Baur est journaliste libre à Berne et rédacteur du «Aufbruch, Forum für eine offene Kirche».

d'athéisme. Mais le comité de la FEP n'a toutefois pas suivi Koechlin. Il était d'avis qu'il existait un antisémitisme provoqué par les Juifs eux-mêmes. «Il était monstrueux de constater une responsabilité des Juifs dans la situation existante en 1944, alors qu'on en savait déjà beaucoup sur les origines et les conséquences de l'antisémitisme», souligne dans son livre ce pasteur de 42 ans.

Finalement, le comité de la FEP n'est parvenu à se mettre d'accord que sur une formulation selon laquelle l'antisémitisme n'était pas compatible avec la foi chrétienne. Pourtant, il était, selon Kocher, très bien informé du sort des Juifs qui se présentaient à nos frontières, car son président Alphons Koechlin, l'aumônier des réfugiés Paul Vogt et la légendaire «mère des réfugiés», Gertrud Kurz, avaient été informés très tôt et de manière détaillée.

Camps de concentration connus

En 1943 et 1944, ces protestants disposaient même d'informations parfois très détaillées sur les camps d'extermination nazis à Auschwitz et Birkenau. «L'existence d'informations ne signifie pourtant pas encore qu'on ait tenu celles-ci pour véridiques et les ait intégrées dans son appréciation comme base de décision.»

Kocher se fait le défenseur du président de la FEP de l'époque. A plusieurs reprises, depuis août 1942 déjà, ce dernier serait intervenu avec véhémence auprès des autorités politiques en faveur de l'accueil de réfugiés juifs. Mais, on s'en doute, ses démarches n'ont pas eu beaucoup d'écho auprès des autorités fédérales à Berne. Pourtant, bien que le conseiller fédéral von Steiger ait nié après coup toute influence des églises sur ses décisions, les autorités «ont accepté d'assouplir leur politique rigide vis-à-vis des réfugiés», souligne Kocher. Les églises, poursuit l'historien, ont donc obtenu davantage que ce que von Steiger a bien voulu admettre, mais moins que ce qu'elles entendaient.

Durant toute la guerre, les églises ont tenté de collaborer dans le cadre de la légalité avec les autorités. Kocher émet un avis différencié sur la question de savoir jusqu'à quel point la Fédération des Eglises protestantes s'est, en fin

de compte, pliée à la politique de la «barque pleine» de von Steiger. Kocher veut différencier son jugement. «On est stupéfié du temps qu'il a fallu jusqu'à ce qu'on eût saisi sa responsabilité pour les réfugiés juifs. De plus, on s'étonne qu'on n'eût pas eu un regard plus critique sur les maximes des autorités poli-



«Les églises ne considéraient pas de leur devoir d'adopter une attitude critique vis-à-vis de la politique à l'égard des réfugiés», souligne Hermann Kocher.
(Photo: Iris Krebs)

tiques. D'un autre côté, il faut retenir comme positive l'ampleur de l'aide apportée par les églises aux réfugiés juifs dès 1942, dans le cadre des œuvres d'entraide.» Kocher qualifie d'«humanité comptée» le travail et la politique du protestantisme suisse en faveur des réfugiés.

Les évêques n'ont pas levé le petit doigt

Ce jugement ne s'applique en aucune manière à l'Eglise catholique suisse. Au contraire. Selon Urs Altermatt, historien spécialisé en matière ecclésiastique, les évêques suisses «ont soutenu sans réserve le gouvernement et l'armée» durant la Seconde Guerre mondiale. Contrairement au président de la FEP, les évêques suisses n'ont jamais prononcé la moindre critique et, à plus forte raison, la moindre protestation contre la politique restrictive à l'égard des réfugiés.

Amour de la patrie, loyauté et obéissance aux autorités étaient, selon Altermatt, de rigueur chez les catholiques. Le texte d'une lettre pastorale de l'évêque de Bâle, Franz von Streng, à la fin de la guerre apparaît parfaitement cynique aujourd'hui; il y est question de gratitude «à nos autorités et à notre armée pour la disponibilité et la vigilance dont elles ont fait preuve afin d'empêcher des personnes indésirables et dangereuses de franchir nos frontières». On peut qualifier l'attitude des évêques suisses d'inhumanité calculée. ■